



Section Pitié-Salpêtrière

FRANCHISES MEDICALES LA SANTE POUR TOUS EN DANGER !

Après la France «d'en bas», ceux qui ne «veulent pas travailler», voici ceux et celles qui «coûtent cher » parce que «malades».

Nous le savons, l'AGS (Accord général sur les services) entériné par nos gouvernements successifs fait de la santé un des derniers «bastions» avec l'éducation, à conquérir...un marché des plus lucratif pour ces nantis du capital aux dents de plus en plus longues !

La technique est simple, elle consiste à montrer du doigt un déficit entretenu (voir par ailleurs) et à faire culpabiliser la population afin d'offrir un bien commun, (un système de santé solidaire) a l'appétit grandissant des assurances privées.

C'est bien connu nous sommes responsables de la situation pseudo «faillitaire» du pays.

Ce ne sont certainement pas ceux «d'en haut», qui nous gouvernent depuis tant d'années, à coups de cadeaux fiscaux pour les privilégiés, d'efforts et de rigueurs pour la majorité de la population !

Pour financer le déficit de la sécurité sociale le gouvernement Sarkozy-Fillon nous prépare un «réforme» particulièrement scélérate : **La loi de financement de la protection sociale** dont le rouage essentiel est la «franchise médicale».

Petit aperçu Une franchise de 50 euros /personne et par an a payer dès janvier qui comprend :
50 centimes /boite de médicament
50 centimes par acte para-médical
2 euros pour les transports

S'ajoutent : 1euro par consultation ou analyse médicale, 18 pour les soins lourds et 16 euro de forfait hospitalier.

En cumulant forfaits actuels et nouvelles franchises la note pourrait s'élever à **100 euros** par personne et par an !

Les assurances se frottent les mains d'avance et tablent même d'une franchise à **500 euros** dans quelques années !

A ce prix, bientôt seuls les hauts revenus pourrons se soigner !

Le gouvernement/Medef accentuant ses attaques (retraites, pouvoir d'achat, chômage, démantèlement de la fonction publique...) enfonce le clou en entérinant la **fin de l'égalité des soins !**

SOYONS CLAIR ! C'EST UN NOUVEL IMPOT SUR LA MALADIE QUI SE PREPARE !

VIVE LE PROFIT...SUR LE DOS DES MALADES !

Ces franchises serviront à faire supporter aux malades le coût de ces indispensables dépenses de santé publique !

Rappel .Le déficit de la sécurité sociale s'élève en 2007 à **12 milliards** d'euros pour le régime général dont plus de la moitié pour la branche maladie.

.Les exonérations de charges patronales ont atteints **67 milliards** d'euros en 2006

.Le rôle plus qu'essentiel de **l'industrie pharmaceutique** dans le déficit de la sécu. A savoir que celle ci rembourse des médicaments de plus en plus cher et pas toujours, loin sans faut, tenante d'avancées thérapeutiques.

Ex : Le **Mopral** famille des IPP a été l'anti-ulcéreux le plus prescrit jusqu'en 2003. Avec l'arrivée de médicaments génériques (donc moins chers) du Mopral en 2004, les remboursements auraient du chuter ! Au contraire, en cinq ans les remboursements d'IPP ont augmentés de 21% ! Sachant que son brevet tombait dans le domaine public Astra-Zeneca a commercialisé l'**Innexium** qui a les mêmes indications mais vendu plus cher ! Les prescriptions, via le travail des visiteurs médicaux et des généralistes, ont explosées...**Le déficit aussi !**

Ne nous étonnons pas de l'envolée des prescriptions quand on sait que l'industrie pharmaceutique dépense 2 milliards d'euros au seul titre des visiteurs médicaux et que seul l'appât du gain prime.

Dans un contexte de «faillite» ou la France n'est pas compétitive (notons quand même que d'après l'OCDE nous sommes le deuxième pays d'accueil pour les investissements directs étrangers juste derrière la Chine !)

Les **15 milliards de cadeaux fiscaux aux classes les plus aisées** font tout de même tache d'huile !

Il est urgent de lutter contre cette politique de destruction des mécanismes de redistribution qui tend à reporter le poids du financement des dépenses publiques et sociales sur les foyers à revenus modestes !

POUR L'EGALITE DES SOINS !

SEULE LA LUTTE PAIE !!!

Confédération Nationale du Travail

Secteur santé social

33 rue des vignoles 75020 Paris

01.43.72.09.54

Paris le 16 Oct 2007